



**2016-09-119**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **6 septembre 2016** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Geneviève Dallaire  
Siège #2 - Pascal Lessard  
Siège #3 - Jean-Marie Dionne  
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet  
Siège #5 - Louison Busque  
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

**2016-09-120**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE  
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX  
    3.1 - Séance ordinaire du 1er août 2016  
4 - VOIRIE**

- 4.1 - Rapport de l'employé de voirie
- 4.2 - Suivi travaux PAARRM
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
  - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
  - 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable
- 8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
  - 8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
  - 8.2 - FDT local: dépôt d'un deuxième projet: surface multifonctionnelle phase 2
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
  - 9.1 - Plan de développement de la municipalité
    - 9.1.1 - Infrastructure municipale
  - 9.2 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
  - 10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
  - 10.2 - Acceptation des dépenses
  - 10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 12 - LÉGISLATION
  - 12.1 - Avis de motion :Règlement - Modification du code d'éthique et de déontologie
- 13 - SUJETS SANS RÉOLUTION
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
  - 15.1 - Demande de la municipalité de Saint-Prosper
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

### **3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2016-09-121**

#### **3.1 - Séance ordinaire du 1er août 2016**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er août 2016, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

### **4 - VOIRIE**

**2016-09-122**

#### **4.1 - Demande à MRC Beauce-sartigan pour des travaux dans un cours d'eau**

ATTENDU QU'il s'est accumulé des obstructions et des nuisances

(branches) dans la rivière Abénakis qui nuit à l'écoulement de la rivière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard, appuyé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité d'effectuer une demande auprès de la MRC pour effectuer les travaux de nettoyage dans la rivière Abénakis.

**2016-09-123 4.2 - Suivi travaux PAARRM**

**2016-09-124 4.3 - Révision du plan d'intervention**

ATTENDU QUE pour effectuer la programmation des travaux TECQ, la municipalité doit réviser le plan d'intervention du réseau d'aqueduc;

ATTENDU QUE WSP a déposé une offre de service au montant de 3 600 \$ taxes en sus;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et adopté unanimement, d'accepter l'offre de service de WSP pour la révision du plan d'intervention.

## **5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

### **6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**

## **7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

**2016-09-125 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable-- Heures supplémentaires**

ATTENDU QUE monsieur Pierre Dion, opérateur en eau potable a fait 5 heures supplémentaires au niveau du réseau;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité d'autoriser le paiement des 5 heures supplémentaires.

## **8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

### **8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**

**2016-09-126 8.2 - FDT local: dépôt d'un deuxième projet: surface multifonctionnelle phase 2**

ATTENDU que le comité du FDT a travaillé sur une deuxième phase de la surface multifonctionnelle, soit pour des équipements pour la surface multifonctionnelle;

ATTENDU QUE le budget prévu pour ce projet est de 35 122.85 \$

ATTENDU QUE les sources de financement du projet sont:

26 508.66 \$ provenant du fond de développement

du territoire

7 114, 19 \$ de la Municipalité de Saint-philibert

1 500 \$ de Desjardins, caisse du Sud de la  
Chaudière

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne, appuyé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'approuver le projet de deuxième phase de la surface multifonctionnelle nécessitant un investissement de 7 114.19 de la part de la municipalité et d'autoriser madame Chantale Gareau à signer les documents.

## **9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **9.1 - Plan de développement de la municipalité**

#### **9.1.1 - Infrastructure municipale**

#### **9.2 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

## **10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**2016-09-127**

### **10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses**

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

**2016-09-128**

### **10.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois de septembre 2016, au montant total de 33 615.23 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	24 125,24 \$
•Salaires nets versés	7826.89 \$
•Remises d'employeur	1 663.10\$
• <b>Total</b>	<b>33 615.23 \$</b>

Administration : chèque no C1600156 à C1600172

Salaires : chèque no. D1600103 À D1600121 & P1600012 À P1600014

Adoptée unanimement

**2016-09-129      10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois**

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité que les comptes soient payés.

Adoptée unanimement

**11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**12 - LÉGISLATION**

**2016-09-130      12.1 - Avis de motion :Règlement - Modification du code d'éthique et de déontologie**

AVIS DE MOTION est donné par madame Geneviève Dallaire afin qu'à une prochaine réunion du Conseil municipal de St-Philibert soit adopté le règlement #297 qui abrogera le règlement #168 en modifiant au code d'éthique et de déontologie actuel qu'en vertu des articles 101 et 102 de la loi, les municipalités doivent modifier leurs codes d'éthique et de déontologie afin d'interdire aux membres du conseil et aux employés de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. Les élus municipaux doivent prendre les mesures nécessaires pour que leur personnel de cabinet respecte l'interdiction. En cas de non-respect de cette interdiction, les élus en sont imputables et peuvent faire l'objet de sanctions.

**13 - SUJETS SANS RÉOLUTION**

**14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15 - VARIA**

**2016-09-131      15.1 - Demande de la municipalité de Saint-Prosper**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Prosper projette de construire un nouvel aréna;

ATTENDU QUE la Commission Scolaire Beauce-Etchemin accepte de céder une partie de terrain pour accueillir cette infrastructure;

ATTENDU QUE l'implantation du complexe sera contiguë à la Polyvalente des Abénakis;

ATTENDU QUE la Polyvalente des Abénakis dessert la clientèle de

notre municipalit ;

ATTENDU QUE ce projet permettra d'offrir d'autres options   nos jeunes;

PAR CONS QUENT, il est propos  par monsieur Fran ois Morin, appuy  par monsieur Jean-Marie Dionne et r solu   l'unanimit  que la municipalit  de Saint-Philibert appuie la municipalit  de St-Prosper dans sa d marche.

**2016-09-132      15.2 - Achat  tag re**

ATTENDU QUE madame Genevi ve Dallaire a propos  d'effectuer l'achat d'un  tag re pour faire de l' change de livre;

PAR CONS QUENT, il est propos  par monsieur Pascal Lessard et accept    l'unanimit  d'autoriser madame Genevi ve Dallaire   effectuer l'achat d'une  tag re

**2016-09-133      16 - CL TURE ET LEV E DE L'ASSEMBL E**

Il est propos  par madame Marie-Jeanne Ouellet, et r solu   l'unanimit  que cette s ance ordinaire soit lev e.

Adopt e unanimement

Fermeture   20.50 hrs

\_\_\_\_\_  
Jean-Guy Plante, maire

\_\_\_\_\_  
Chantale Gareau, dir. g n. & sec. tr s.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du pr sent proc s-verbal  quivaut   la signature par moi de toutes les r solutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.